

Swisscom

Internet: www.swisscom.com

Siège: Ittigen

Forme juridique: société anonyme

Cotation: Bourse suisse SIX

Participation de la Confédération: 51 %

Conseil d'administration: Hansueli Loosli (président), Barbara Frei, Frank Esser, Theophil Schlatter, Catherine Mühlemann, Roland Abt, Valérie Berset Bircher et Alain Carrupt (représentants du personnel), Renzo Simoni (représentant de la Confédération)

CEO: Urs Schaeppi

Organe de révision externe: KPMG, Muri

Brève appréciation des résultats 2017

En 2017, Swisscom a *réalisé* les objectifs stratégiques du Conseil fédéral.

Swisscom a défendu sa position de leader du marché en Suisse dans son activité de base (haut débit, téléphonie mobile, TV). La satisfaction de la clientèle était supérieure à la moyenne de la branche. Swisscom reste un des principaux acteurs sur le marché suisse des solutions informatiques en proie à une forte concurrence.

Le marché suisse des télécommunications est largement saturé et est de plus en plus marqué par une concurrence d'éviction. Cette situation s'est reflétée dans le chiffre d'affaires en Suisse, lequel a reculé de 189 millions de francs, étant cependant compensé par la croissance des activités à l'étranger (chiffre d'affaires de Fastweb : +207 mio). Le chiffre d'affaires net et le résultat d'exploitation (EBITDA) à l'échelon du groupe sont restés pratiquement stables.

En Suisse, Swisscom a investi 1,7 milliard de francs dans la modernisation et le développement de l'infrastructure de réseau et IT. Fin 2017, 3,9 millions de logements et de commerces (2016 : 3,5 mio) étaient raccordés au très haut débit (> 50 Mbit/s).

Swisscom accorde une priorité élevée à la protection des données clients. Durant l'exercice, Swisscom a été victime d'un vol de données à large échelle, qui a porté sur les données de contact de 800 000 clients. Il ne s'agissait pas d'un piratage, les malfaiteurs ayant volé les droits d'accès d'un partenaire commercial. Bien qu'il ne s'agisse pas de « données sensibles » selon la définition de la loi sur la protection des données, Swisscom a renforcé le dispositif de protection. Au vu des éléments disponibles, le Conseil fédéral conclut que les intérêts du pays dignes de protection n'ont pas été mis en danger lors de cet incident.

Mesurée à la capitalisation boursière, la valeur de l'entreprise a augmenté de 3,2 milliards de francs, ce qui correspond à une appréciation de l'action de 13,7 %. Avec un dividende inchangé de 22 francs par action, le rendement global a atteint 18,5 %.

Swisscom est un employeur attrayant doté d'une politique du personnel moderne et socialement responsable. La satisfaction au travail est supérieure à la moyenne de la branche. Swisscom veille à ce que le partenariat social soit constructif. En 2017, les effectifs en Suisse ont diminué de 684 équivalents temps plein (3,7 %).

Les rapides mutations technologiques et une pression constante sur les prix obligent Swisscom à continuer de cibler ses efforts afin d'exploiter de nouveaux potentiels et d'optimiser la base des coûts.

Chiffres-clés	2017	2016
Finances et personnel		
Chiffre d'affaires (mio CHF)	11 662	11 643
Bénéfice net/ perte nette (mio CHF)	1 568	1 604
Total du bilan (mio CHF)	22 058	21 454
Ratio de fonds propres (%)	34,7	30,4
Effectif (nombre d'ETP)	20 506	21 127
Taux de couverture technique de la caisse de pensions comPlan	107.70%¹⁾	100,9%

Chiffres-clés spécifiques à l'entreprise

Cours de l'action au 31 décembre (CHF)	518,50	456,10
Dividende (CHF par action)	22	22
Rendement global (%)	18,5	-4,9
Dette nette (mio CHF)	7 447	7 846
Dette nette+ EBITDA ³⁾	1,7	1,8

Contributions fédérales et redevances

Contributions fédérales (mio CHF)	0	0
Émoluments (mio CHF)	0	0

¹⁾ pas encore révisé

²⁾ Rendement global du titre = (dividende + cours de l'action au 31.12.2017 - cours de l'action au 31.12.2016) ÷ cours de l'action au 31.12.2016

³⁾ EBITDA : résultat avant intérêts, impôts et amortissements

A. Réalisation des objectifs en 2017*

1. Priorités stratégiques

Swisscom est gérée selon les règles de l'économie d'entreprise, est compétitive et axée sur la clientèle

En 2017, Swisscom a confirmé sa position d'entreprise leader dans le secteur des TIC en Suisse, réussissant une solide performance sur le marché. La part de marché dans l'activité principale largement saturée (haut débit, téléphonie mobile) ainsi que dans le domaine de la télévision est restée stable à un niveau élevé.

Swisscom entend se distinguer en proposant le meilleur réseau et le meilleur service. La satisfaction de la clientèle, supérieure à la moyenne de la branche, confirme que cette stratégie basée sur la qualité est bien perçue. Afin de conquérir une clientèle plutôt sensible aux coûts et aux nouvelles technologies, Swisscom renforce sa position avec des marques tierces (Wingo, Simply Mobile).

Fastweb contribue durablement et de manière positive à la valeur de l'entreprise

Malgré un contexte économique toujours difficile en Italie, la filiale Fastweb s'est développée de manière réjouissante. Le nombre de clients, le chiffre d'affaires et la rentabilité ont encore progressé. Ces dernières années, Fastweb est devenue un pilier déterminant de la croissance du groupe et elle continue d'investir dans son réseau très haut débit ultramoderne.

Swisscom développe et exploite une infrastructure de réseau et informatique moderne en tenant compte des besoins du marché, des progrès technologiques et de la sécurité

En Suisse, Swisscom a également investi dans la modernisation et le développement de l'infrastructure de réseau et l'infrastructure informatique. À la fin de l'année, 3,9 millions de logements et de commerces étaient raccordés au très haut débit (> 50 Mbit/s), soit 400 000 de plus qu'en 2016. 99 % de la population avait accès à la norme de téléphonie mobile performante de quatrième génération (4G/LTE). Parallèlement, l'exploitation commerciale du « Low Power Network », spécialement adapté à la demande en matière de communication entre machines (« Internet of things ») se poursuit. Swisscom s'est aussi préparée à l'introduction de la norme de téléphonie mobile de 5e génération. Toutefois l'essor de la 5G dans tout le pays prendra vraisemblablement plus du temps en raison des valeurs d'émission des antennes de téléphonie beaucoup plus sévères que dans l'UE.

À l'ère du numérique, Swisscom est consciente de l'importance croissante de la sécurité de l'information. Les données clients relèvent de la loi sur la protection des données et de la loi sur les télécommunications. Swisscom protège dans la mesure du possible son infrastructure contre les cyberattaques à l'aide des mesures techniques les plus modernes. Toutefois, compte tenu des multiples dépendances, notamment vis-à-vis de fournisseurs étrangers de composants techniques, Swisscom ne peut garantir une sécurité totale. Ainsi, des personnes non autorisées ont réussi à accéder aux données de contact (nom, prénom, adresse, date de naissance et numéro de téléphone) de quelque 800 000 clients, en volant les droits d'accès d'un partenaire commercial. Certes le vol de données était important, n'étant en revanche pas particulièrement grave du point de vue du droit de la protection des données ; effectivement, il ne s'agissait pas de « données sensibles » selon la définition de la loi sur la protection des données. Partant, le potentiel de dégâts pour les clients concernés était limité. Le préposé fédéral

à la protection des données a estimé que rien ne poussait à prendre des mesures formelles. Compte tenu des éléments disponibles, le Conseil fédéral ne perçoit dans cet incident rien qui ne prouve de manière générale un niveau insuffisant de sécurité chez Swisscom. Il n'y a pas eu de violation du secret des télécommunications, ni d'infraction à la loi sur la protection des données.

Swisscom garantit le service universel et applique la réglementation relative à l'accès dans l'intérêt d'une concurrence équitable.

Swisscom remplit les conditions de la concession de service universel dans le domaine des télécommunications qu'elle détient et cela conformément aux critères de qualité définis dans le droit des télécommunications et sans recevoir d'indemnités financières.

Swisscom répond à l'obligation de garantir aux autres opérateurs de télécommunication un accès non discriminatoire à son réseau, à des prix calculés en fonction des coûts.

2. Objectifs financiers

Swisscom augmente à long terme la valeur de l'entreprise et mène une politique en matière de dividende conforme au principe de continuité

En 2017, Swisscom a atteint l'objectif du Conseil fédéral d'accroître la valeur de l'entreprise. Suite à la hausse de 13,7 % du cours de l'action (au 31 décembre), la capitalisation boursière a augmenté de 3,2 milliards de francs. Le dividende reste inchangé à 22 francs par action. Le rendement global de l'action Swisscom, à 18,5 %, est supérieur à ceux du SMI (17,9 %) et de l'indice européen de la branche (+0,7 % en Euro). Le rendement de l'action de 4,8 % est attrayant en comparaison de la plupart des autres titres du SMI.

Le bénéfice net a reculé de 2,2 % pour s'établir à 1,568 milliard de francs en raison d'amortissements élevés.

Swisscom cherche à limiter son endettement net à un montant équivalent à 2,1 fois l'EBITDA

Durant l'exercice, l'endettement net a été réduit de 399 millions de francs atteignant 7,45 milliards de francs. Au vu du résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) pratiquement inchangé, le ratio entre l'endettement net et l'EBITDA a reculé de 1,8 à 1,7. La notation du crédit de Swisscom est restée dans la tranche du « single A » (Standard & Poors : A; Moody's : A2).

3. Objectifs de la politique du personnel et de prévoyance

Swisscom applique une politique du personnel moderne et sociale, et apparaît comme un employeur attrayant

Swisscom est un employeur attrayant doté d'une politique du personnel moderne et socialement responsable. La satisfaction au travail est supérieure à la moyenne de la

branche. L'entreprise entretient un dialogue constructif avec les partenaires sociaux. La diversité, l'égalité des chances, la santé sur le lieu de travail et l'intégration de collaborateurs handicapés sont encouragées. Étant donné que les professions et les profils d'exigences sont en constante évolution dans le secteur des TIC, Swisscom investit énormément dans le perfectionnement continu de ses collaborateurs et de ses cadres. La majorité des postes de cadres vacants sont pourvus à l'interne.

En 2017, les effectifs en Suisse ont diminué de 684 équivalents plein temps (3,7 %). Cette baisse montre que Swisscom est fortement sous pression, devant compenser les chiffres d'affaires en recul avec des gains d'efficacité, afin de maintenir sa rentabilité. Une planification prospective a fait que deux tiers de cette réduction des effectifs ont été absorbés par des fluctuations naturelles. Cent postes supprimés ont fait l'objet d'un plan social. 85 % des collaborateurs concernés ont retrouvé un emploi à l'interne ou à l'externe avant la fin des mesures prévues par le plan social.

À moyen terme, la part des femmes dans l'encadrement devrait passer de 11,7 % aujourd'hui à 20 % (globalement, la part des femmes se monte à 26,8 % des équivalents plein temps). Un autre objectif consiste à concevoir 1 % des postes (aujourd'hui 0,86 %) spécialement pour des personnes dont la performance est entravée pour des raisons de santé.

Swisscom est de loin la première formatrice de spécialistes TIC en Suisse. Au cours de l'exercice, 279 jeunes y ont commencé leur apprentissage. Au total, l'entreprise compte 893 apprenants.

4. Coopérations et participations

Swisscom ne conclut des accords de coopération que si ceux-ci contribuent à accroître durablement la valeur de l'entreprise, peuvent être gérés de manière professionnelle et sont décidés en tenant suffisamment compte des risques.

Swisscom gère un portefeuille varié de petites et grandes entreprises en Suisse et à l'étranger, qui d'une part opèrent dans des secteurs proches du cœur de métier et de l'autre exploitent de nouveaux champs d'activité.

Au cours de l'exercice, Swisscom a acquis le reste des actions de l'entreprise CT Cinetrade AG active dans la commercialisation de droits cinématographiques et de contenus. Le groupe Cinetrade comprend notamment l'entreprise Teleclub AG active dans la télévision payante et l'exploitant de salles de cinéma KITAG SA. Cinetrade ne dispose que d'une participation minoritaire dans l'entreprise Teleclub Programm AG. De la sorte, on garantit que Swisscom en tant qu'entreprise proche de l'État, n'exerce également à l'avenir aucune influence sur la diffusion des programmes et sur les contenus rédactionnels.

En reprenant 75 % des actions, Swisscom a en outre augmenté sa participation dans Swisscom Digital Technology

SA, une entreprise de conseil déjà acquise pour moitié avant la clôture de l'exercice. Elle possède une part majoritaire de 70 % dans la société Swisscom Blockchain SA, récemment créée. Cette société développe de nouvelles formes de collaboration décentralisée et connectée, essentiellement dans les secteurs de la santé et des finances.

Toutes les coopérations et participations de Swisscom respectent les objectifs stratégiques du Conseil fédéral.

B. Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision externe (KPMG SA) a conclu que les comptes consolidés de Swisscom SA pour l'exercice 2017 étaient conformes à la loi et donnaient une image du patrimoine, de la situation financière, des résultats et des liquidités fidèle à la réalité.

C. Propositions à l'assemblée générale

Les intérêts de la Confédération en tant qu'actionnaire sont représentés par le DETEC et le DDPS.

L'assemblée générale ordinaire de Swisscom SA s'est tenue le 4 avril 2018 à Granges-Paccot. Le conseil d'administration a proposé à l'assemblée générale :

1. d'approuver le rapport financier et les comptes annuels de Swisscom SA ainsi que les comptes consolidés pour l'exercice 2017 ;
2. de prendre acte, par un vote consultatif, du rapport de rémunération 2017 ;
3. de distribuer un dividende de 22 francs par action ;
4. de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la direction pour l'exercice 2017 ;
5. de réélire Hansueli Loosli (en tant que président), Barbara Frei, Frank Esser, Catherine Mühlemann, Roland Abt, Valérie Berset Bircher et Alain Carrupt et d'élire Anna Mossberg, pour succéder à Theophil Schlatter démissionnaire, au sein du conseil d'administration ;
6. d'élire Barbara Frei, Roland Abt, Frank Esser, Hansueli Loosli (sans droit de vote) et Renzo Simoni (représentant de la Confédération ; voir paragraphe D.) au comité Rémunération ;
7. de fixer à 2,5 millions de francs le montant global maximum pour la rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2019 et à 9,7 millions de francs le montant global maximum pour la rémunération des membres de la direction du groupe pour l'exercice 2019 ;
8. de réélire le cabinet d'avocats Reber Rechtsanwälte, Zurich, en tant que représentant indépendant des droits de vote ;
9. de réélire KPMG SA, à Muri près de Berne, en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2018.

D. Décisions du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a chargé le 21 mars 2018 le DETEC et le DFF d'approuver les propositions du conseil d'administration à l'assemblée générale de Swisscom SA.

Parallèlement, le Conseil fédéral a délégué Renzo Simoni comme représentant de la Confédération au sein du Conseil d'administration de Swisscom SA pour une durée d'un an.